



Communauté d'Agglomération

Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

CA de Béthune Bruay Artois Lys Romane
Direction du Développement Economique et Emploi
Hôtel Communautaire
100 avenue de Londres
CS 40548
62411 BETHUNE

MARCHÉ PUBLIC D'ÉTUDES

**Assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de créer un
tiers lieu ayant fonction d'incubateur territorial :
fabrique de nouveaux services des territoires**

Cahier des Clauses Techniques Particulières

Une réflexion est engagée depuis plusieurs mois par la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane (CABBALR) sur le territoire de Béthune-Bruay autour de la création, au sein de La Fabrique, d'un tiers lieu ayant pour finalité de favoriser la création d'un « incubateur territorial » devant permettre aux habitants, associations, fonctionnaires territoriaux, entrepreneurs, de designer des projets ayant un impact positif sur les services du territoire et ceux dans une dynamique d'inclusion numérique.

Il s'agit autour des notions de « territoires intelligibles » et du territoire de la 1/2h (et de la Ville du ¼ d'heure) d'accompagner la création de nouveaux services en fonction du projet de territoire incluant différentes thématiques : Santé, Transition Ecologique, Mobilité, Développement Economique, Accès à la Culture etc. Ce Tiers Lieux, « cette fabrique du territoire », devra non seulement s'inscrire dans le projet de territoire et les projets de la ville de Bethune et en être un des outils opérationnels pour sa mise en œuvre. Les fonctions de Tiers Lieux devront répondre à au moins deux de ces cinq fonctions :

- o atelier fablab ou makerspace
- o espace de coworking
- o espaces de télétravail ponctuel
- o appui et conseil aux porteurs de projets
- o médiation aux outils et pratiques numériques

Un accompagnement sur le modèle économique devra également être formalisé jusqu'au dépôt de dossier en direction de l'Etat, et de la Région Haut de France ainsi que de la mobilisation de partenaires privés.

Il s'agit donc d'accompagner à la mise en place de ce Tiers Lieux de le préfigurer, d'accompagner son modèle économique et son lancement, en s'appuyant sur les projets existants déjà préfigurés par le Ville de Bethune ou la Communauté d'Agglomération de Bethune-Bruay Lys Artois Roman.

La Communauté d'Agglomération souhaiterait s'appuyer sur le travail mené par la ville de Béthune qui a entamé depuis 2016/2017 une démarche Smart City, visant à adapter un modèle de ville aux enjeux sociétaux et écologiques de notre époque, en promouvant une ville collaborative, durable et innovante.

7 piliers ont été définis dans le cadre du territoire Smart City:

- Habitat | Environnement
- Mobilité | Transports
- Education | Emploi
- Alimentation | Consommation
- Loisirs | Culture
- Santé | Bien-être
- Entraide | Solidarité

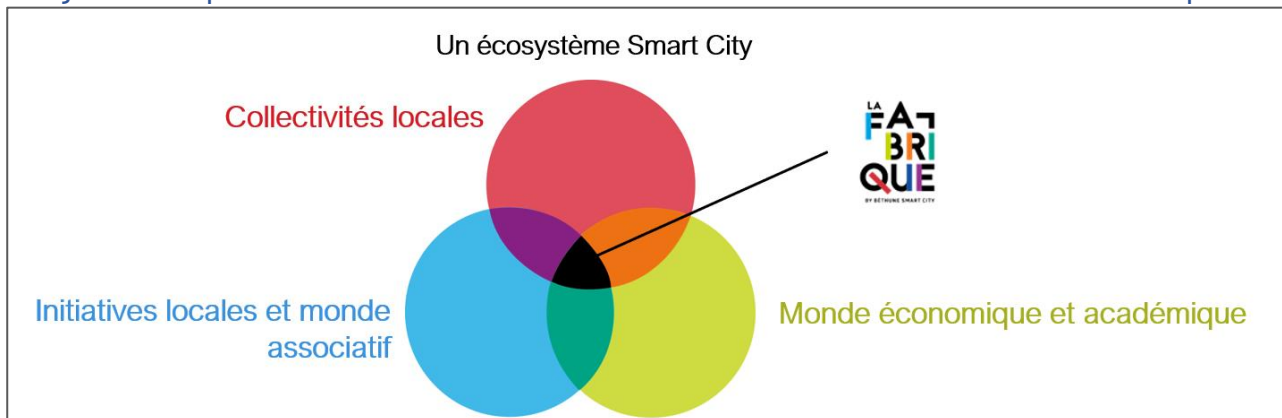
Le plan d'actions Smart City vise à agir dans chacun de ces piliers pour réinventer de manière collaborative le territoire.

Pour accélérer cette transformation, la Ville s'est dotée depuis 2018 d'un lieu ressource, La Fabrique, dont l'objectif est d'être la maison des innovations et de la construction du territoire de demain. La Fabrique est un lieu d'échange sur la ville de demain, d'accueil de toutes les initiatives publiques et privées, et d'innovation.

La Fabrique accueille les partenaires d'un vaste écosystème :

- grand public et associations
- entreprises et structures de la formation et l'emploi
- collectivités territoriales.

Elle doit permettre à chaque acteur de trouver une place et des réponses au sein de La Fabrique. L'enjeu est l'équilibre des activités et de l'offre de service afin de maintenir/créer cet équilibre.



En parallèle, l'agglomération de Béthune Bruay porte en la personne de son président un projet structurant de Cluster de Territoire intelligent pour le territoire qui s'appuie sur 3 piliers :

- Devenir un territoire d'avenir
 - **Repenser le territoire** autour des concepts de territoire de la 1/2h et de la **Ville du 1/4h**
 - Profiter du Plan de Relance pour réfléchir autour d'un **axe mobilités et énergie**
 - Développer les **partenariats publics privés** au service du territoire
 - Participer à la dynamique Tiers Lieux accompagné par la Région Haut de France
- Développer l'innovation centrée usagers et data
 - Envisager la création d'un lac de données territoriales et créer des tableaux de bord contextuels adaptés à tous les besoins pour les collectivités en partenariat avec l'Agence d'Urbanisme
 - Imaginer des **appels à projets mutualisés** entre grands groupes autour des sujets prégnants du territoire (**mobilités, énergie, rénovation urbaine, tourisme, commerces, industrie du futur**)
- Impliquer les parties prenantes
 - Associer l'**Agence d'Urbanisme de l'Artois** Fibre 5962, Centre de Gestion, Région Hauts-de-France et les autres dispositifs d'accompagnement (Rev 3, incubateur ANCT,.. dans la démarche
 - Impliquer les **industriels du territoire et les startup, PME Innovantes** dans la réflexion du territoire intelligent
 - **Co-construire avec les citoyens**, notamment autour des données et des problématiques spécifiques à leur territoire

La volonté de l'agglomération de la CABBALR est de vérifier à travers une assistance à maîtrise d'ouvrage s'il serait possible de s'appuyer sur La Fabrique pour qu'elle incarne cette vision du territoire intelligible et qu'elle en soit un outil pour le développement de nouveaux services pour les usagers, qu'ils soient entreprises, particuliers ou associations pour l'ensemble du public de l'Agglomération. L'assistance d'Ouvrage à défaut de pouvoir s'appuyer sur la Fabrique devra identifier d'autres lieux et scénarios pouvant répondre aux besoins de l'Agglomération pour que le projet puisse se réaliser sur un lieu voir un réseau de lieux.

Le tiers lieux identifié devra être un repère, un espace où se discutent et s'accompagnent les transitions et les défis de demain pour le territoire, pour tous les usagers.

Présentation du projet

Ce(S) lieu(X)/outil devra favoriser l'innovation ouverte en facilitant les échanges entre citoyens qui souhaitent participer à la création de ce territoire intelligent, les industriels qui veulent tester des idées, valoriser leurs données au service d'une nouvelle forme d'innovation et tous les acteurs de l'accompagnement qui y voient un outil efficace de validation des idées et des projets.

Il devra sensibiliser, permettre de co-construire, d'expérimenter et de montrer au public (logique de "donner à voir", vitrine, show-room). Il devra placer le citoyen au cœur du système de production des services urbains, dans une logique d'interrogation des usages.

Cet outil sera au service des acteurs économiques pour valider des projets, les business modèles et expérimenter grandeur nature pour permettre le passage à l'échelle des fameux POC. Il viendra en totale complémentarité avec les dispositifs existants d'innovation que sont REV3, la fabrique à entreprendre, les tiers lieux existants ou encore les espaces de co-working du territoire, les projets citoyens ... Ces divers lieux d'innovation devront faire écosystème au service du territoire et agir de façon coordonnée.

Il devra aussi pouvoir se connecter et collaborer avec des lieux d'expérimentation d'autres territoires (publics ou privés) sur des thématiques communes, comme les données territoriales, l'industrie du futur, l'approche open source.

Ce lieu/outil sera un lieu d'expérimentation par les usages, de nouveaux services urbains et/ou de nouveaux modèles économiques, mais également de consolidation de projets existants. Mis à disposition de porteurs de projets, techniciens, élus, start ups, entreprises, étudiants, chercheurs ou associations pour contribuer à la ville de demain, il s'appuiera sur 3 piliers essentiels :

- Des communautés d'usagers qui expriment leurs besoins, contraintes et attentes.
- Des données numériques publiques et privées qui seront mises à disposition des porteurs de projets.
- Un lien avec les collectivités partenaires pour identifier les lieux d'expérimentation « échelle 1 ».

Si les apports financiers publics et privés sont indispensables pour créer un tel outil, les différents partenaires publics et privés devront aussi apporter des projets en lien avec les besoins du territoire et le cas échéant des partenaires complémentaires pour ces projets.

Les conditions indispensables à la création d'un tel outil

Déjà évoquée plus haut, l'existence de jeux de données disponibles et de communautés mobilisables est indispensable mais pas suffisante. En effet, cet outil dans lequel nous accompagnons les transitions du territoire de demain doit être pensé comme un partenariat public/privé afin de garantir l'implication et l'engagement de tous les acteurs souhaités. « Auberge espagnole » de l'innovation ouverte, chacun doit savoir ce qu'il vient chercher et ce qu'il y apporte et l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur doit être présent autour de cet outil :

- Les porteurs de projets avec leurs idées, concepts qui viennent chercher une validation de business model et un réseau.
- Les grandes entreprises qui apportent leurs données, leurs réseaux, leur possible financement en échange de valorisation de nouveaux services ou produits ou d'une nouvelle culture de l'innovation.

- Les pôles et clusters qui apportent leurs projets, leurs adhérents et bénéficient de nouvelles formes d'innovation et d'expérimentation.
- Une collectivité qui s'inscrit dans une démarche d'open innovation, au cœur de son écosystème économique et avec l'aide de ses citoyens.
- Un lieu central géographiquement et facile d'accès pour toutes les parties prenantes concernées.
- Un lieu s'inscrivant dans la dynamique portée par la Région Hauts-de-France et l'Etat
- Un lieu pouvant accompagner la création de satellite ou d'autres projets structurants du territoire.

Les attentes vis à vis du prestataire sélectionné

L'objectif de la mission est d'accompagner la CABBALR dans la conception et le lancement de cet espace d'expérimentation.

Pour cela, le prestataire devra proposer une méthodologie opérationnelle pour répondre aux attentes du territoire (mémoire technique). En totale concertation et co-construction avec les parties prenantes publiques et privées, il devra :

Mission n° 1 : Construire la proposition de valeur de cet outil d'innovation territoriale et définir son offre de services

- Présenter un benchmark de lieux et outils semblables (en mettant en valeur certains éléments essentiels d'un modèle économique et notamment les apports financiers publics et privés)
- Mettre en avant les pré-requis d'un tel outil et notamment l'engagement des parties prenantes territoriales (universités, formations diverses, clusters, pôles de compétitivité, incubateurs, accélérateurs, industriels, associations de citoyens,) qui viendront aux côtés des collectivités partenaires
- Proposer un modèle économique fiable en étant force de proposition quant au budget minimum nécessaire et aux méthodes et démarches pour y parvenir (par exemple : RDV préalables avec des acteurs du privé, dispositifs de financement de l'Etat, etc.)
- Aider à la conception de dossier de financement tel l'appel à projet Tiers Lieux de la Région Haut de France ainsi que ceux spécifiques au Plan de Relance.
- Favoriser l'implication de partenaires privés pour le financement du lieu.
- Proposer les thématiques en relation avec la collectivité et les besoins du territoire. On pourra d'ores et déjà citer : Industrie du Futur, mobilité, énergies, bâtiments intelligents, services numériques, information des citoyens, économie circulaire, circuits courts économiques et design de politiques publiques.
- Proposer les méthodologies et animations liés à ce type de lieu (ex : Design Thinking, le Creative Problem Solving ou encore les outils du Lean Start Up)
- Capitaliser sur l'existant pour le renforcer ou démultiplier les projets.

Mission n° 2 : Cadrer la mise en place opérationnelle de ce lieu d'expérimentation

- Être force de proposition sur les aspects juridiques (gouvernance, statuts, organe décisionnel,..)
- Identifier les ressources nécessaires au lancement du lieu (ressources humaines, techniques/technologiques et financières)

- Définir les processus et la gouvernance qui garantiront le bon fonctionnement du lieu
- Agir en co-construction avec les parties prenantes pour définir les logiques d'occupation de ce lieu, d'articulation des projets (Académie de l'entrepreneuriat, Fabrique Citoyenne, Fabrique d'innovation etc.) et la destination de chaque espace, en lien avec la proposition de valeur et les plans ou croquis communiqués par la collectivité.

Mission n° 3 : Accompagner le lancement du projet dans un lieu identifié

- Accompagner l'équipe d'animation dans l'appropriation des méthodologies.
- Co-construire avec l'équipe d'animation la programmation et l'articulation des premiers mois du lieu : événements, ateliers, conférences, formations afin de sensibiliser et acculturer le maximum de personnes et entreprises à l'innovation ouverte et sa forte valeur ajoutée, présentations périodiques de l'avancement des projets portés par l'outil d'expérimentation.
- Appuyer l'équipe d'animation dans la création de contenu des premiers événements
- Transmettre l'ensemble des éléments nécessaires à la stratégie de communication aux équipes de la ville et de l'agglomération en charge de ces sujets.
- Structurer une gouvernance fonctionnelle